



## BULLETIN D'INFORMATION DE L'UNION RÉGIONALE EST CGTR

Le 21 janvier 2014

### **AASSPIF (SAINT BENOÎT) : LES SALARIÉS OBTIENNENT LE PAIEMENT DE LEURS SALAIRES PAR LA GRÈVE**

Les stagiaires de cette association embauchées en CUI-CAE n'étaient toujours pas payées pour une quinzaine d'entre elles de leur salaire (704 € !) du mois de décembre 2013 le 14 janvier. Elles se sont alors mises en grève et ont cherché à contacter le président de l'AASSPIF qui restait injoignable. Celui-ci a fini par se présenter au siège de l'association, mais a tenté de se dédouaner de ses responsabilités concernant le financement des contrats. Mais devant la mobilisation des salariées et leur détermination, il a dû se résoudre à aller chercher l'argent manquant à la banque escorté par certaines d'entre elles.

Le résultat, c'est que tous les salaires ont fini par être honorés pour le mois de décembre. Reste à savoir si les versements seront effectués dans les temps pour les mois à venir. Le personnel de l'AASSPIF reste extrêmement vigilant et a décidé en assemblée générale de vérifier chaque fin de mois si les versements seraient bien été faits en temps et en heure par l'ASP, le financeur de l'association. Ils ont aussi décidé à une forte majorité de continuer leur formation qu'ils espèrent pouvoir finir enfin dans des conditions normales.

### **ZONES FRANCHES URBAINES**

Jean-Pierre Philibert, le président de la Fédération des Entreprises d'Outre-Mer (FEDOM) a déclaré devant la presse début janvier qu'il se félicitait des mesures récemment prises par le gouvernement en faveur du patronat (les 20 milliards du crédit d'impôt compétitivité emploi – CICE – et l'exonération de 30 milliards de cotisations patronales à la CAF), mais que cela ne suffisait pas. Il réclame à présent que toutes les entreprises des DOM soient déclarées en zone franche totale et ne paient plus de cotisations sociales et fiscales !

Plus le gouvernement fait des cadeaux au patronat et plus celui-ci en redemande.

### **PLUS D'EXONERATIONS... ET PLUS DE CHOMAGE !**

Alors que les zones franches urbaines devaient déboucher sur la relance des embauches dans les quartiers défavorisés, le Conseil Economique et Social national (CESE) ne peut que constater, chiffres à l'appui, que ces aides ont accouché d'une souris. Il y a eu en tout et pour tout 5300 embauches exonérées en France (en baisse de 60 % par rapport à 2007 !) dans les 100 zones franches urbaines que compte le pays, mais un coût de 419 millions d'euros assumé par l'Etat. Et malgré cela, le CESE demande la poursuite du dispositif au-delà de 2014...

Ca fait cher de l'emploi créé ! Plutôt que d'arroser le patronat à coup de millions avec l'argent public, l'Etat ferait mieux de créer lui-même les emplois utiles à la population dans tous les secteurs où il en manque (transports en commun, logements, santé, etc.)

### **T.A.C. : UN MARCHÉ DE PLUS POUR LES CAPITALISTES**

EDF vient de lancer une offre de marché pour la construction d'une Turbine à Combustion (TAC) à Saint Pierre, afin, dit-elle, de renforcer la production d'électricité dans le sud de l'île et d'éviter en cas de cyclone des coupures prolongées dans cette partie du département.

[La CGTR](#) Union Régionale Est 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît

Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68

Mais une fois de plus, EDF ne se portera pas candidate à la construction et à l'exploitation d'une nouvelle centrale. Elle a décidé de laisser le marché aux opérateurs privés, « spécialisés dans l'exploitation des énergies renouvelables » ! Albioma, ex-Séchilienne-Sidec, Akuo et Energreen appartenant aux capitalistes locaux comme Jérôme Isautier, sont sur les rangs.

La production d'énergies « propres » n'est qu'un prétexte quand on sait que la part de la bagasse dans la production du Gol et de Bois Rouge n'est plus que de 30 %, les 70 % restants étant assurés par... le charbon !

De concessions en concessions, EDF et les différents gouvernements ont laissé le privé contrôler 60 % de la production d'électricité dans l'île. Le marché est juteux, car EDF garantie à ces entreprises un prix d'achat constamment revalorisé. Les actionnaires de ces entreprises privées s'enrichissent donc au détriment d'EDF... qui fait payer le surcoût à tous les abonnés par le biais de la Contribution aux charges du Service Public de l'Electricité (CSPE) portée sur chacune de leurs factures !

## **BEJISA : SURPLUS DE TRAVAIL...ET LES SALAIRES ?**

La collecte de 5000 tonnes de déchets verts suite au passage du cyclone Bejisa a coûté la bagatelle de 600 000 € à la CINOR. Ce sont trois entreprises dont la Star et Nicollin qui se sont vues attribuer ce marché, et l'ont pour une bonne part sous-traité. Elles ont non seulement fait des bénéfices en ramassant ces déchets, mais trouvent encore le moyen d'en tirer profit en les transformant en compost qu'elles revendent sur la place.

Quant aux 200 employés qui ont effectué ce travail supplémentaire et harassant, qu'ont-ils eu en échange ? Que leur salaire qui dépasse à peine le SMIC !

## **AFRIQUE DU SUD : LES MINEURS SE PRÉPARENT À LA GRÈVE**



Depuis la grève des mineurs de platine de 2012, le peu que ceux-ci avaient obtenu par la lutte a été rogné par l'inflation. Même les prix des produits de première nécessité, dits « administrés », tels que le gaz, l'électricité, mais aussi la semoule de maïs qui compose la base des repas des plus pauvres d'Afrique du Sud, se sont envolés. Le prix de la tonne de platine aussi et les profits de l'Anglo American Platinum et d'Impala Platinum aussi, mais pas les salaires qui plafonnent à 568 € mensuels.

C'est pourquoi le nouveau syndicat des mineurs, AMCU, a déposé un nouvel avis de grève pour porter le salaire minimum à 12 500 rands, soit 844 €. Les mineurs du platine qui, souvent au prix de leurs vies, ont mené la lutte contre ces patrons assoiffés de profits soutenus par le gouvernement actuel, ont décidé de poursuivre la lutte pour améliorer leur sort. Ils ont droit à tout notre soutien.

Chaque mardi, de 18H00 à 19H30, l'Union Régionale Est CGTR organise dans son local une réunion d'information et de discussion sur les problèmes rencontrés par les travailleurs.  
Venez nombreux !

**La CGTR Union Régionale Est 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît**

Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68